

BANDITISME

Des braqueurs de toiles de maître piégés

► Hier matin, à Saint-Julien, dans les quartiers sud de Marseille, des braqueurs de tableaux de maître provençaux ont été pris au piège par des policiers de la brigade anticriminalité. Trois malfaiteurs cagoulés et armés avaient fait irruption au domicile d'une dame à l'aide d'une échelle. Dans son appartement, ils avaient fait main basse sur de l'argent, des bijoux et six Ambrogiani, Briata et Astrié. Mais un équipage de la Bac qui a croisé la voiture volée des voleurs les a pris en chasse jusqu'à la cité sensible du Petit-Séminaire. Le butin, de grande valeur, a été entièrement récupéré ainsi qu'un auteur présumé de 20 ans. La PJ a été saisie par le parquet de Marseille.

EMPLOI

Soutien aux métiers du spectacle

► Des ateliers et 500 acteurs culturels pour une journée vouée, hier au conseil régional, à Marseille, à des rencontres pour "dégager des pistes de travail et d'action" pour les métiers des arts du spectacle. Pour Alain Hayot, vice-président délégué à la Culture et à la Recherche, "cette mobilisation a montré un paradoxe entre un extraordinaire dynamisme culturel et un milieu qui est dans une grande précarité". Cette journée de travail devrait déboucher sur des propositions prises en compte par la Région (amélioration notamment d'un dispositif qui a permis de financer 300 postes) et sur un accord entre Etat, Région et partenaires sociaux sur la question de l'emploi.

Exprimez-vous dans La Provence

Loto, jeux d'argent est-ce qu'on en fait trop ?

► L'Euro Millions et ses gains mirobolants ont relancé la fièvre des jeux. Votre opinion par fax au 04 91 84 49 95 ou mail : courrierdeslecteurs@laprovence-presse.fr

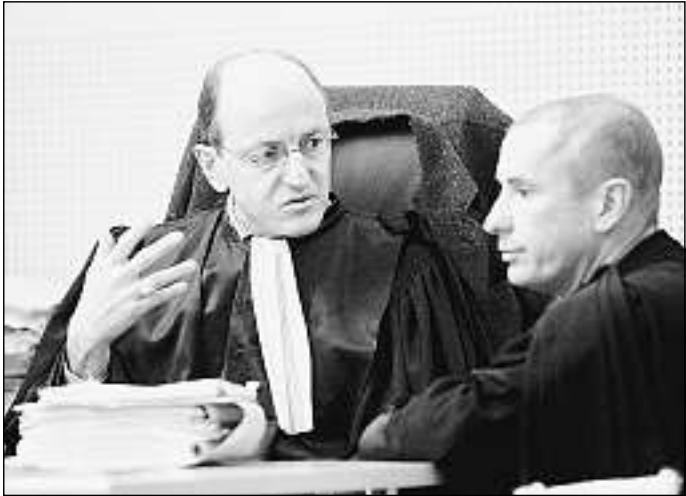


COUR D'ASSISES DE VAUCLUSE

Procès Alessandri : le drame familial conforté

Pour les gendarmes, il n'y a pas de mobile au meurtre de Richard Alessandri tué par son épouse sur un coup de colère

La piste de malfaiteurs voulant enlever Richard Alessandri pour dérober l'argent contenu dans le coffre-fort de l'Intermarché qu'il exploitait à Pernes-les-Fontaines et qui l'aurait tué accidentellement a été écartée, hier, lors des débats qui se tiennent devant la cour d'assises de Vaucluse. Les gendarmes, qui ont déposé toute la journée à la barre, ont balayé toutes les pistes de travail pour conclure que le meurtre s'est joué sans intervention extérieure : il s'agit d'un "drame intrafamilial". Pour autant le capitaine Picquet, directeur d'enquête, ne livre aucun mobile pour expliquer le geste imputé à Edwige Alessandri. Après plus de deux heures trente de déposition, sur une question du bâtonnier Gontard, le gendarme parle tout au plus d'une "cause" : la colère. Mais cela est incompatible avec une autre réalité car le couple a eu une relation sexuelle avant le meurtre, avance le bâtonnier.



L'avocat général Vallat a marqué un point, hier, face à M^r Roubaud qui soutient toujours la thèse de l'agression extérieure. Photo J. REY

phique de la scène du crime. "Cette affaire est une affaire de petits détails", accorde le conseiller Alain Bisiach qui demande à l'enquêteur "pourquoi les enfants n'ont pas été mis en examen, s'il est établi qu'ils ont participé à la modification de la scène du crime ?". "Parce qu'ils étaient sous l'influence de leur mère", souffle l'avocat général Vallat.

Fixer l'heure du décès

Tout cela ne convient pas à la défense qui pointe les oublis de l'enquête mais aussi les souvenirs des gendarmes qui s'estompent systématiquement lorsque les questions se font précises. Une accusation qui fait bondir la présidente Gay Julien ainsi

que le bâtonnier Allegrini, partie civile, prompt aux interventions cinglantes. Arc-bouté sur le dossier, M^r Roubaud n'en démord pas et, pas à pas, tente d'instiller des doutes quant à la participation de sa cliente au meurtre de son époux. Aujourd'hui la cour va entendre des experts en acoustique, balistique et médecine légale qui vont devoir répondre aux nombreuses questions restées sans réponse après cinq ans d'enquête et six jours de débat. Avec en premier lieu la mission de fixer l'heure du décès de Richard Alessandri qui n'a pas été établi sur un plan médico-légal. Si le besoin se manifeste la cour entendra à nouveau, le directeur d'enquête et son adjoint. Le verdict est attendu vendredi soir.

Bruno HURAULT

NUCLEAIRE

Simulation d'accident au réacteur de Cadarache



Le dernier exercice en décembre 2002. Photo Bruno SOUILLARD

La légendaire quiétude des riverains de Cadarache pourrait bien être perturbée demain jeudi. Ils risquent d'entendre la sonnerie du centre d'étude nucléaire et d'assister à un inhabituel ballet de voitures de gendarmerie, de camions de pompiers et de véhicules de la cellule mobile d'intervention radiologique avec ses employés en tenue de cosmonaute. Pas de panique pour autant : il ne s'agira ni d'un accident ni d'un attentat mais d'un simple exercice. La loi oblige les sites nucléaires à effectuer des exercices de ce genre tous les trois ans.

Mais à la différence de la simulation de décembre 2002 où la population riveraine était impliquée dans l'exercice, la simulation ballet de voitures de gendarmerie, de camions de pompiers et de véhicules de la cellule mobile d'intervention radiologique avec ses employés en tenue de cosmonaute. Pas de panique pour autant : il ne s'agira ni d'un accident ni d'un attentat mais d'un simple exercice. La loi oblige les sites nucléaires à effectuer des exercices de ce genre tous les trois ans.



Sur le site marseillais, les salariés ont attendu, hier, de pied ferme les résultats du CCE à Noisiel en Seine-et-Marne. Photo Jérôme LIEGEOIS

T.N.

s'est creusé dans ses caisses. Ce déficit, le conseil général refuse de le combler, sauf à obtenir le départ de l'actuelle équipe dirigeante, responsable, selon lui, de la débâcle financière. Mais de démission, Antoine Ripert refuse d'en entendre parler ! Il riposte en accusant Jean-Noël Guérini, le président du conseil général, d'"abus de pouvoir", d'"ingérence", de "manipulation". Et réclame de

l'autorité de tutelle une révision à la hausse des tarifs qui suffirait, selon lui, à redresser les comptes de l'Entraide. Dans ce bras de fer qui l'oppose depuis deux mois au conseil général, Antoine Ripert a tenté un coup de force, hier, en déposant le bilan de son association : "Je réclame un redressement judiciaire afin de pouvoir perpétuer l'activité de l'Entraide". Ces arguments n'ont pas

convaincu les salariés qui redoutent une liquidation de l'Entraide et sa cession, établissement par établissement, à des repreneurs privés. Sous la houlette du syndicat FO, le comité d'entreprise a déposé un référé pour exiger l'octroi des pleins pouvoirs à Bernard Gobin, l'administrateur provisoire, nommé le 2 janvier dernier. D'après FO, celui-ci serait "entravé dans son travail" et

INDUSTRIE

Le conflit est terminé à Nestlé Marseille

Le plan social a été validé hier. Après des heures de négociations, CGT et direction sont parvenues à un accord sur la fin du conflit

Ne dites pas à la CGT que l'usine Nestlé de Marseille Saint-Menet doit fermer ses portes "pour un motif justifié". Le syndicat qui depuis vingt-et-un mois, avec la CGC, poursuit un bras de fer avec Nestlé France parce que convaincu "que le groupe suisse a bel et bien conduit une délocalisation qui ne dit pas son nom", ne le suppose pas. Et c'est bien parce qu'hier - après qu'un comité central d'entreprise extraordinaire ait validé les modalités d'un plan social amélioré - Nestlé a présenté un protocole de fin de conflit qui parlait de fermeture pour motif économique, que le plan n'a pas été signé. Et que le ton s'est durci. Au point de mettre les salariés du site marseillais sur le pied de guerre et de faire durer les négociations jusque tard

dans la nuit. "C'est comme cela. Nous étions tout près d'aboutir, et voilà que le texte de fin de conflit, malgré les discussions préliminaires entre les avocats, nous a fait l'effet d'une douche froide. Nestlé nous a demandé de capituler en reconnaissant que l'usine devait fermer", confiait Joël Budanic (CGT) lors d'une suspension des négociations.

Date butoir

Baroud d'honneur ? La CGT et la CGC avaient prévenu Nestlé France dès le 17 janvier "de leur volonté de trouver une issue digne". Le combat juridique, dont on retiendra surtout que la justice a ordonné en août dernier à Nestlé de maintenir son usine de Marseille en activité, a en effet conforté les délé-

gués. Tout comme la recherche d'un repreneur, ordonnée par les pouvoirs publics parce que les 427 salariés n'ont cessé de clamer leur conviction que quelque chose pouvait être fait pour au moins réduire l'impact de la fermeture du site annoncée par Nestlé au début de l'été 2004. C'est cette démarche qui a permis à Net Cacao de faire connaître son projet et de proposer la réembauche de 182 salariés dans le cadre de la reprise d'une activité chocolat. Mais pour que cela soit possible, deux conditions sont nécessaires : que le plan social soit accepté et que Net Cacao soit dans ses murs le 1^{er} février. D'où la date butoir du 24 et le désir de chacun, malgré les divergences, d'aboutir. Ce qui a été fait, hier soir, vers 23 heures.

Jean-Luc CROZEL

EN BREF

Vol

► Une bijoutière ligotée et cambriolée à Cannes. Cinq malfaiteurs ont dérobé pour 200 000 € de bijoux lors d'un cambriolage vendredi soir à Cannes, dans la villa d'une bijoutière de la Croisette et de son mari qu'ils ont ligotés avant de prendre la fuite. La patronne de la bijouterie de luxe Ferret, Georgette Blumstein, 58 ans et son époux âgé de 60 ans ont été ligotés et frappés au visage

par les cinq agresseurs cagoulés et munis d'armes de poing, qui avaient réussi à s'introduire par surprise dans la villa. Après avoir "saucissonné" le couple, ils ont pris la fuite en emportant les bijoux ainsi qu'une dizaine de milliers d'euros en liquide. La police judiciaire de Nice a été chargée de l'enquête.

Salon

► Fréquentation stable pour Cheval Passion à Avi-

La Provence vous invite



PAUL PERSONNE
JEUDI 26 JANVIER
PASINO D AIX-EN-PROVENCE



HENRI DES
DIMANCHE 29 JANVIER
DOME DE MARSEILLE



JEUDI 9 FEVRIER
DOME DE MARSEILLE

au 08 92 70 70 13

034€/mn